

Autour de
Alban
Blanc 12. nov.
1661

Monsieur:

N.

Je ne trouve si à découvrir de costé des mauvais vents
depuis votre départ, et notamment celui de la Reine ^{et moi},
que je ne puis m'empêcher de vous en témoigner mon regret
tant que je vous en ay en France. Il est vray que le gracieux
accueil du Roy, ^{de} et depuis celui de la Reine (mère), ne me
laisser point d'occuper: mais parmi ces occupations j'en rencontre
quelques unes si attachées ^{à ce que je n'ai escrivis imaginer au Roy} à un commandement de saur
qui a eu loisir d'occuper leurs inclinations, qu'ils semblent capables
de les opposer contre ceux d'un Prince parol du Roy. D'autres plus
directes se moquent de cela: mais j'appréhende la force et la
pluralité des mauvais. Et c'est, Monsieur, ce qui me porte à vous
supplier très-humblement de vouloir, avant partir, disposer la Cour de
la Reine, à nous gratifier d'un mot d'intervention de sa main
au Roy, pour quand nos affaires sera rapportés au conseil, suivant
le Mémoire ci joint, que j'ay mis entre les mains de Mr.
Lef. de Brionne; qui s'est chargé de ne le produire point que
je ne ^{soy} parti. que si vous avez agréable d'en écrire
aussi leurs lettres à ces Messieurs, et notamment à Monsieur
le Tellier et de Lionne, pour leur faire comprendre le déplaisir
que ce seroit au Roy de la Gr. Bretagne de voir un Prince
difficilement ^{à son service} d'opinion, son neveu, ^{ne se pourroit} ce qui ~~seroit~~ ^{ne se pourroit} ~~à aucun~~ ^{à aucun} ~~subjet~~ ^{subjet} du Royaume, et seroit de corps de s'obliger
qui pourroit me soulager beaucoup en ces occasions.
Ce sera un de gros honneur, quand le Roy de la Gr. Bretagne
voudra avoir la bonté de ^{nos amitiés} faire passer une lettre expresse à la
Maj. de Roy, en cas que la nécessité la requière, dont j'espère
que vous suffirez que je me donne la liberté de vous
adresser au besoin, quand vous aurez passé la Mer.
Je souhaitte que vous le fassiez heureusement, et qu'il vous
plaise me continuer l'honneur et la faveur de me écrire
sans interruption.

un double de ce la passer faire pour s'offrir
 avec la venlance de l'Amir de la Cour de la Reine
 à Roy ne si non s'offrir mauvais s'offrir si bon s'offrir

Voici ^{aussi une} copie de la Cour que le Roy écrit à
nos amis sur la naissance du duc de Lorraine. seroit
bien raisonnable qu'on interdise ^{tant effrayé} tout ^{en effet} ~~en effet~~
qu'on ne parle de si beau langage! Il en est vray de ce que
je vous en ay dit sur le sacre de ce Prince, qui ont fait 26
si grand bruit au delà de ce qu'il valoit, parmi les plus sages de ce
roy. Le Roy même j'en suis d'avis tout confus, le Roy même car ayant voulu qu'on

Ainsy que je me faire
 le don de m'en le duc
 complet par le
 se de la cour de la Reine
 pour en suite de vous en dire

[Faint, mostly illegible handwritten text in French, likely a letter or official document. The text is written in a cursive script and is significantly faded. There are several horizontal lines drawn across the page, possibly indicating paragraph breaks or redactions. The ink is dark but very light on this page.]